



## COMMUNE DE BAGNOLS

### Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3/12/2020

- Président de séance : Jean-François FADY, maire
- Secrétaire de séance élue : Marine FLORIMOND
- Membres présents à la séance : 15 ; absent : 0

#### **Délibération N°20201201 du 3 décembre 2020**

##### **OBJET : Désignation des délégués de la commune de Bagnols au CNAS (Comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales)**

La commune adhère au CNAS. Compte tenu du renouvellement intégral du conseil municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des délégués : un délégué collège des élus et un délégué collège des agents. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉSIGNE Anne LEROUX pour le collège des élus. Délégation est donnée à Jean-François FADY pour désigner un agent municipal pour le collège des agents

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Délibération N°20201202 du 3 décembre 2020**

##### **OBJET : Modification de la commission municipale "personnel communal"**

Monsieur le Maire propose d'intégrer 2 nouveaux membres : Anne LEROUX et Audrey BARON-GUTTY.

Les agents auront des élus-référents en fonction de leur pôle : voirie/entretien (Laurent GAY), scolaire/périscolaire (Anne LEROUX), administratif (Audrey BARON-GUTTY) et un groupe de travail gèrera des projets de fond comme la mise en place du RIFSEEP, le suivi des carrières et de la formation des agents. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'intégrer Anne LEROUX et Audrey BARON-GUTTY à la commission municipale "personnel communal" et de valider le fonctionnement proposé de la commission

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Délibération N°20201203 du 3 décembre 2020**

##### **OBJET : Chèques Loisirs Bagnolais 2020-2021**

40 chèques Loisirs Bagnolais ont été attribués. Trois ont été annulés du fait des familles (non-inscription de l'enfant à l'association). Neuf associations ont retourné les chèques loisirs au 31 octobre 2020. Il s'agit d'une aide accordée aux familles via les associations. Il y a donc lieu de verser aux associations sous forme de subventions les sommes correspondantes, soit 540 € au total. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de verser les montants des chèques bagnolais aux associations concernées

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Délibération N°20201204 du 3 décembre 2020**

##### **OBJET : Avis sur l'implantation d'une usine de méthanisation**

Monsieur le maire explique qu'une usine de méthanisation sera implantée à Lentilly dans le cadre d'un projet de développement durable. Cette usine aura pour objectif de recycler les biodéchets afin qu'ils fermentent et se transforment en méthane, utilisé par exemple, en carburant pour les tracteurs et les bus sur le trajet proche de Lentilly vers Lyon.

Une fois le méthane utilisé, restent les déchets ultimes (digesta), non utilisables, devant être épandus dans 14 communes voisines, dont Bagnols. L'épandage est prévu 1 fois par an, sur environ 700 hectares en tout, à raison de 20 mètres cube par hectare. Il est utile à l'agriculture. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE de repousser la délibération afin d'approfondir les connaissances à ce sujet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **Délibération N° 20201205 du 3 décembre 2020**

##### **OBJET : Décision modificative pour le fonds de solidarité et le compte 1641**

Ces crédits n'étant pas inscrits au bon chapitre, il convient d'en modifier l'affectation. Décision modificative pour augmenter le compte 1641 nécessaire au remboursement du prêt pour le remboursement de l'avance de la FCTVA.

Section	Compte/opération	Libellé compte	Dépenses	Recettes
I	020	Dépenses imprévues	- 1 462 €	
I	27632	Autres immobilisations financières	+ 1 462 €	
I	10226	Dotations, fonds divers et réserves		+ 42 032 €
I	2183	Immobilisations corporelles	- 11 968 €	

I	1641	Emprunts	+ 54 000 €	
	<b>Total</b>		<b>42 032 €</b>	<b>42 032 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE d'approuver la décision modificative pour le fonds de solidarité et le compte 1641.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION**

- Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) : terrain Mme Eutrope :

La commune de Bagnols n'a pas la capacité de financement pour l'achat de ce terrain. La CAF et le fonds de roulement de Bagnols sont faibles. La commune ne préempte pas le terrain.-  
Demandes de travaux : DP Vanderstylen : traitée en mairie après avis ABF ; DP Né ; PC Vercherat pour agrandissement hangar sur la ZA des Bruyères

## **INFORMATION DES COMMISSIONS**

### **SYNDICATS ET DÉLÉGATIONS ET CCBPD**

Jean-François FADY a assisté à une réunion de la CCBPD pendant laquelle sont intervenus les conseillers régionaux :

- Retour sur les diverses demandes de subventions auprès de la Région,
- Proposition de filtres purificateurs pour les écoles par la Région,
- Proposition de masques pour les écoles par la région,
- Mise en place de tests Covid-19 avant NoëlThierry TRONCY a assisté à la réunion de la commission économie de la CCBPD. Dans le cadre de la situation sanitaire, une enquête est en cours pour connaître le tissu économique bagnolais et les difficultés éventuelles des entreprises.

Concernant le SYDER, des devis sont en cours pour la rénovation des candélabres.

La fibre arrive, un administré y est raccordé.

Laurent GAY et Jean-François FADY ont participé à une réunion avec le SAVA. Concernant les travaux de séparation des eaux usées et des eaux de pluie d'une partie du Bourg, la quantité d'eaux de pluie rejetées sur le réseau du département (RD338) sera trop important. Une solution doit être trouvée pour gérer en amont les eaux pluviales, notamment via les citernes, qui sont existantes, pour évacuer une partie de l'eau.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Projet de titularisation d'un agent.

### **LE PLAN 3**

La commission a évoqué les différentes solutions pour la création de la troisième phase du lotissement du Plan. Un cahier des charges est en cours d'élaboration. Des rencontres avec des lotisseurs ou maîtres d'œuvre vont permettre d'avancer sur ce sujet.

### **RELATIONS EXTÉRIEURES**

Jean-François FADY a rencontré Nathalie SERRE, députée du Rhône.

### **AFFAIRES AGRICOLES**

Une terre située aux Bruyères va être proposée à la location.

### **ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS ; VOIRIE**

Départ d'un locataire du Plan fin février. Des travaux d'entretien seront éventuellement réalisés avant la mise en location.

### **SÉCURITÉ**

Une société de sécurité incendie effectuera un passage pour la vérification des extincteurs.

La commission prendra rendez-vous avec la gendarmerie pour la mise en place de la participation citoyenne. Il y a actuellement une recrudescence des cambriolages dans le secteur, la vigilance est requise.

### **GESTION DES DÉCHETS**

Les poubelles du Petit Bagnolais ont été changées. La CCBPD a été sollicitée pour résoudre le problème des oublis lors des ramasses des ordures ménagères.

### **FLEURISSEMENT**

Les plants de la haie champêtre ont été reçus et vont pouvoir être plantés.  
Le sapin du village est arrivé, ainsi que les sapins de l'école et de la garderie.

### **INFORMATION ET COMMUNICATION**

Le bulletin est en cours de finalisation. Se pose la question des vœux 2021. Ils ne pourront pas être faits sur le modèle habituel à cause du contexte sanitaire.

### **CULTURE ET PATRIMOINE**

Les archives anciennes vont être confiées en décembre aux Archives Départementales afin d'être conservées dans de bonnes conditions. Elles seront numérisées et pourront être consultées de manière électronique.

### **PROJET « AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE »**

Signature de la convention allouant la subvention en présence des 2 conseillers départementaux.

### **AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES**

Le conseil d'école a eu lieu le 17 novembre et s'est bien déroulé. Le dialogue est renoué avec les enseignants. Quelques enfants ont des comportements irrespectueux de manière régulière lors des temps périscolaires. Anne LEROUX et Joëlle PERELLE ont rencontré l'ensemble des enfants pour rappeler le règlement périscolaire.

Le repas de Noël aura lieu le vendredi 18 décembre pour les enfants de l'école.

La commission va travailler sur des sujets de fond notamment la qualité des repas et un groupe de travail transversal va se constituer pour réfléchir à l'évolution de la cantine.

### **ACTION SOCIALE**

Les colis pour les Aînés arrivent vendredi 4 décembre et seront distribués à partir de la semaine du 7 décembre.

### **AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS**

Une 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail Mairie/Poste a eu lieu mi-novembre. Un cahier des charges va être élaboré.

### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Le gérant du Petit Bagnolais demande une exonération de deux mois de loyer du fait de sa fermeture administrative liée à la crise sanitaire. Après avoir demandé l'avis du conseil municipal, le maire accepte cette demande, un courrier va être adressé au Petit Bagnolais.

### **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Concernant le dépôt de gravats sur des terrains privés, la commission se renseigne sur la législation. Au-delà, la commission souhaite sensibiliser la population à la pollution engendrée.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 21 janvier 2021.

La secrétaire de séance  
Marine FLORIMOND



Le maire  
Jean-François FADY

